

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 13 décembre 2017 à 17h30 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2017-12-R5313 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2017-12-R5314 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé :

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Soumission collecte et transports déchets domestiques et recyclage
5. Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2018
6. Calendrier séances ordinaires 2018
7. Inscription formation ADMQ – Loi 122
8. Budget discrétionnaire
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Adoptée.

2017-12-R5315 Soumission ordures et recyclage

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a demandé des appels d'offres pour la collecte d'ordures et de recyclage sur le site seao ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue 1 seule soumission soit celle de Services sanitaires JLR Cloutier :

ATTENDU QUE la municipalité a donné dans son appel d'offres la possibilité de soumissionner pour 2 options soit : 1 an ou 3 ans avec 2 années supplémentaires optionnelles :

ATTENDU QUE cette soumission était au montant de 41 484\$ plus taxes pour la collecte et transport des déchets domestiques et de 21 832\$ plus taxes pour les matières recyclables pour l'option d'un an ;

ATTENDU QUE pour l'option de 3 ans plus possibilité de 2 ans supplémentaires au montant de 41 484\$ avec augmentation de 2.5% par

années de contrat pour les ordures et de 21 832% avec aussi une augmentation de 2.5% par année de contrat ;

ATTENDU QUE la soumission de Services sanitaires JLR Cloutier est conforme ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte la soumission de Services sanitaires JLR Cloutier pour une période d'un an au montant de 41 484\$ plus taxes pour la collecte et transport des déchets domestiques et de 21 832\$ plus taxes pour les matières recyclables.

Adoptée.

2017-12-R5316 Réseau Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2018

CONSIDÉRANT QUE le réseau Biblio Outaouais ont résolu que la cotisation spéciale pour le développement des collections locales pour l'année 2018 soit offerte sur une base volontaire aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le montant minimal à être investit par les municipalités désireuses de participer à la cotisation spéciale 2018 soit de 0,50\$ per capita et qu'il s'agira d'un crédit que le personnel de notre bibliothèque municipale aura à dépenser au cours de l'année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de participer à cette cotisation spéciale de 0,50\$ pour l'achat de collection locale pour la bibliothèque.

Adoptée.

2017-12-R5317 Adoption du calendrier des séances ordinaires 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018.

Ces séances se tiendront le lundi ou mercredi et débiteront à 19 h :

Le mercredi 10 janvier
Le mercredi 7 février
Le lundi 5 mars
Le mercredi 4 avril
Le mercredi 2 mai
Le mercredi 6 juin

Le mercredi 4 juillet
Le mercredi 1er août
Le mercredi 5 septembre
Le mercredi 3 octobre
Le mercredi 7 novembre
Le mercredi 5 décembre

Adoptée.

ANNOTATION NO : 1

Note au procès-verbal à l'effet que la directrice générale vérifie les journées et endroits disponibles afin que certains membres du conseil ainsi qu'elle-même puissent recevoir la formation pour la loi 122.

2017-12-R5318 Budgets discrétionnaires des élus

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des dons du budget discrétionnaire des élus soient fait aux organismes suivants :

Association de sauvetage de l'Outaouais :	354.62\$
Fondation des maladies du cœur :	157.31\$
Entraide de la Vallée :	545.76\$
Le Club les Petits déjeuners	177.31\$

Adoptée.

2017-12-R5319 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 18h00.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière